



Ce dispositif s'adresse aux personnes :

- en situation complexe (à la rue, isolées, en logement précaire...)
- ayant besoin de soins
- sans ou avec peu de ressource
- sans couverture santé ou éloignées du système de soins

Qui peut nous solliciter :

- Travailleurs sociaux
- Professionnels de santé
- CCAS
- Citoyen
- L'utilisateur lui-même
- Centres d'hébergements
- Milieux associatifs
- ...

Par mail ou téléphone (voir contacts)

## Contacts

*Directrice*

*BRETONNIERE Emilie*

*06 07 58 76 85*

*Infirmier Coordinateur*

*BERTRAND Stéphane*

*06 35 32 66 28*

*(contact à prioriser)*

*Infirmier*

*06 19 87 44 34*

*Educateur spécialisé*

*06 15 61 43 10*

[emsp.ain@croix-rouge.fr](mailto:emsp.ain@croix-rouge.fr)

©Croix-Rouge française, version 11/2024  
Version provisoire soumise à modification  
Ne pas jeter sur la voie publique



**CROIX-ROUGE  
FRANÇAISE**

## E.M.S.P. 01

*Equipe Mobile Santé  
Précarité de l'Ain*

*3 rue Crève Cœur  
01000 Bourg en Bresse*



Née de la mesure 27 du SEGUR de la santé, l'Equipe Mobile Santé Précarité vise à réduire les inégalités d'accès aux soins des personnes en situation de précarité.

L'établissement est rattaché à la Filière Lutte contre les Exclusions de la Croix-Rouge française et complète l'offre proposée par le S.E.M.I.S.S

## MISSIONS

- Aller à la rencontre des personnes en situation de précarité, sans se substituer au droit commun, afin d'évaluer, d'orienter et d'accompagner celles-ci sur deux volets : soin et social.
- Dispenser des actions de santé publique et d'éducation.
- Dispenser des soins urgents, sous la responsabilité du médecin, dans l'attente d'un relai au système de santé.

## COMPOSITION

L'équipe est composée de personnel médical et paramédical (infirmière, infirmier coordinateur, médecin), d'une psychologue et d'un travailleur social. Elle reste sous la responsabilité et en concertation fréquente avec la Direction.

Le nombre total d'Equivalent Temps Plein (hors direction) est de 2,7.

## SECTEUR D'INTERVENTION

Les communautés de communes de

- > Bugey Nord : Oyonnax, Hauteville...
- > Bugey Sud: Belley, St Rambert
- > Terre Valsérhône



## MODALITES D'INTERVENTION

- Sur renseignement ou signalement des différents partenaires du secteur ou encore de sa propre initiative lors des maraudes réalisées sur le territoire
- Admission sur décision d'une commission interne et si conformité de la demande avec le projet de service
- Suivi des bénéficiaires après signature d'un Document Individuel de Prise en Charge et sur un temps limité avant un relai vers le système de santé du droit commun
- En complément des dispositifs existants
- Du lundi au samedi, de 9h à 17h